



La population de Seine-Maritime progresse lentement

Au 1^{er} janvier 2012, le département de la Seine-Maritime compte 1 253 931 habitants. Il se place au 14^e rang parmi les 100 départements français en nombre d'habitants. Le solde naturel positif de ce département (plus de naissances que de décès) soutient la croissance démographique, en dépit d'un déficit migratoire (moins d'arrivées que de départs) qui place la Seine-Maritime parmi les 20 départements français les moins attractifs. La croissance démographique est deux fois plus forte qu'en moyenne départementale dans les communes de 1 000 habitants à 9 999 habitants.

Damien Barthélémy (Insee)

Au 1^{er} janvier 2012, le département de la Seine-Maritime compte 1 253 931 habitants. Il se place au 14^e rang parmi les 100 départements français en nombre d'habitants (figure 1), dépassé durant les cinq dernières années par la Haute-Garonne. Mais il est seulement 75^e en terme d'évolution de population, position comparable avec celle des départements du Nord, de la Manche, de la Moselle mais aussi de la Guadeloupe.

Cette croissance démographique est le résultat d'un excédent naturel, plus de naissances que de décès, de + 0,4 %, situé dans la moyenne nationale, mais grevé par un déficit

migratoire, moins d'arrivées que de départs, de - 0,25 %, qui place la Seine-Maritime parmi les 20 départements français les moins attractifs.

Comme dans le reste de la France, les trois quarts des 745 communes seinomariennes ont moins de 1 000 habitants. Elles connaissent une progression de leur population supérieure ou proche de 1 %, soit nettement plus forte que l'ensemble du département. Malgré tout, elles ne rassemblent que 19 % des habitants de Seine-Maritime, cette proportion étant de 15 % en France.

1 La croissance démographique de la Seine-Maritime due à l'exédent naturel

Évolution de la population municipale entre 2007 et 2012

| | Population municipale | | Évolutions annuelles | | |
|------------------------|-----------------------|------------|----------------------|---------------|------------------|
| | 2012 | 2007 | 2007-2012 | Solde naturel | Solde migratoire |
| Seine-Maritime | 1 253 931 | 1 244 611 | + 0,15 % | + 0,40 % | - 0,25 % |
| rang* | 14 | 13 | 75 | 32 | 83 |
| Haute-Normandie | 1 845 547 | 1 816 716 | + 0,32 % | + 0,42 % | - 0,11 % |
| France | 65 241 241 | 63 600 690 | +0,51 % | + 0,44 % | + 0,07 % |

* Rang parmi les 100 départements français
Source : Insee - Recensement de la population

Unités : nombre, rang, %.

Dans le département, ces communes ne sont pas rurales à proprement parler, mais généralement périurbaines. La plupart appartiennent à une aire urbaine, que ce soit celle de Rouen, du Havre, de Dieppe, etc. Cela signifie qu'au moins 40 % des actifs résidant dans ces communes travaillent dans l'aire urbaine.

Les communes de 1 000 à 9 999 habitants tendent à croître dans leur ensemble même s'il subsiste de fortes disparités entre elles. Au total, la croissance démographique y est deux fois plus forte qu'en moyenne départementale (figure 2). Elles ont un poids important puisqu'un seinomarin sur trois y réside.

2 Une croissance de la population plus marquée dans les petites communes

Répartition par taille des communes de la Seine-Maritime au premier janvier 2012

| Taille | Nombre de communes | Populations municipales | Part de la population du département | Évolution annuelle 2007-2012 |
|--------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| Moins de 250 habitants | 162 | 26 925 | 2,1 | + 1,04 % |
| 250 à 499 habitants | 205 | 75 426 | 6,0 | + 1,31 % |
| 500 à 999 habitants | 194 | 133 358 | 10,6 | + 0,88 % |
| 1 000 à 9 999 habitants | 164 | 420 204 | 33,5 | + 0,30 % |
| 10 000 habitants ou plus | 20 | 598 018 | 47,7 | - 0,29 % |
| Seine-Maritime | 745 | 1 253 931 | 100 | + 0,15 % |

Note : la population au 1^{er} janvier 2012 correspond à la population légale en vigueur en 2015.

Source : Insee - Recensement de la population.

Comme en France, la croissance démographique est nettement moins dynamique en milieu urbain (figure 3). Parmi les vingt villes de 10 000 habitants ou plus, onze ont perdu des habitants depuis 2007. Neuf villes en ont gagné, dont Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray et Elbeuf, mais aussi Canteleu, Yvetot et surtout Caudebec-lès-Elbeuf qui franchit le seuil des 10 000 habitants, ce qui ne lui était plus arrivé depuis la fin du XIX^e siècle ■

3 Diminution de la population en milieu urbain

Répartition par taille des communes de la Seine-Maritime au premier janvier 2012 (Population municipale)

| | 2012 | 2007 | Évolution annuelle 2007-2012 |
|--------------------------|---------|---------|------------------------------|
| Le Havre | 173 142 | 179 751 | - 0,7 % |
| Rouen | 111 557 | 108 569 | + 0,5 % |
| Dieppe | 30 632 | 33 375 | - 1,7 % |
| Notteville-les-Rouen | 28 622 | 30 392 | - 1,2 % |
| Saint-Étienne-du-Rouvray | 28 616 | 27 616 | + 0,7 % |
| Le Grand-Quevilly | 24 563 | 26 162 | - 1,3 % |
| Petit-Quevilly | 22 089 | 21 970 | + 0,1 % |
| Mont-Saint-Aignan | 19 798 | 20 207 | - 0,4 % |
| Fécamp | 19 262 | 19 169 | + 0,1 % |
| Elbeuf | 17 315 | 16 975 | + 0,4 % |

Note : les populations en vigueur en 2015 ont une date de référence statistique au 1^{er} janvier 2012.

Source : Insee - Recensement de la population.

4 3,3 millions de Normands

La nouvelle carte des régions fera passer leur nombre de 22 à 13 en métropole, les deux régions normandes étant regroupées dans une même entité. Avec une population de 3,322 millions d'habitants, la Normandie se classe au 9^e rang de ces 13 nouvelles régions. La croissance annuelle de la population y est deux fois faible qu'en moyenne nationale, +0,27 % contre +0,51 %. Elle est portée exclusivement par l'excédent des naissances sur les décès, puisque le solde migratoire est très légèrement négatif. Haute et Basse-Normandie présentent chacune un profil démographique différent avec, en Haute-Normandie, un solde naturel élevé et un solde migratoire négatif et en Basse-Normandie, des migrations de peu positives et un solde naturel qui apparaît deux fois plus faible.

| Nouvelles régions 2015 | 2012 | 2007 | Évolution 2007-2012 | Évolution 2007-2012 en % |
|---|------------------|------------------|---------------------|--------------------------|
| Île-de-France | 11 898 502 | 11 598 866 | 299 636 | + 0,51 % |
| Rhône-Alpes + Auvergne | 7 695 264 | 7 405 206 | 290 058 | + 0,77 % |
| Nord-Pas-de-Calais + Picardie | 5 973 098 | 5 922 030 | 51 068 | + 0,17 % |
| Aquitaine + Poitou-Charentes + Limousin | 5 808 594 | 5 627 671 | 180 923 | + 0,63 % |
| Midi-Pyrénées + Languedoc-Roussillon | 5 626 858 | 5 371 117 | 255 741 | + 0,93 % |
| Alsace + Lorraine + Champagne-Ardenne | 5 548 955 | 5 506 616 | 42 339 | + 0,15 % |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 4 935 576 | 4 864 015 | 71 561 | + 0,29 % |
| Pays de la Loire | 3 632 614 | 3 482 594 | 150 020 | + 0,85 % |
| Normandie (Haute + Basse) | 3 322 756 | 3 278 145 | 44 611 | + 0,27 % |
| Bretagne | 3 237 097 | 3 120 288 | 116 809 | + 0,74 % |
| Bourgogne + Franche-Comté | 2 816 814 | 2 792 562 | 24 252 | + 0,17 % |
| Centre | 2 563 586 | 2 526 919 | 36 667 | + 0,29 % |
| Corse | 316 257 | 299 209 | 17 048 | + 1,11 % |

Source

Le recensement par internet est maintenant possible : l'enquête annuelle de 2015 débutera le 15 janvier et se terminera le 14 février dans les 135 communes de moins de 10 000 habitants et le 21 février dans les six plus grandes communes, qui sont enquêtées annuellement par échantillon. La possibilité pour les habitants de se faire recenser par internet est l'innovation de cette campagne. L'agent recenseur leur expliquera la démarche à suivre. Ceux qui le souhaitent pourront toujours se faire recenser avec des bulletins papiers.

Définitions

Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale, qui est la somme des deux précédentes.

Comment lire les populations légales ?

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ».

La population municipale est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est privilégiée dans les descriptions statistiques. Les chiffres de cette publication ne portent que sur la population municipale.

Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8262

@Insee 2015

Pour en savoir plus :

- « La population de l'Eure augmente, mais pas dans les villes » / Insee Haute-Normandie ; Damien Barthélémy - In Insee Flash Haute-Normandie N° 15 (2015, janv.) 2p
- « Malgré un déficit d'attractivité, la population seinomarine progresse toujours » / Insee Haute-Normandie ; Damien Barthélémy - In : Brèves d'Aval N° 91 (2014, janv.) 2p
- Populations légales 2012 sur www.insee.fr



Insee
Mesurer pour comprendre